

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
INFÉRIEUR - Éducation Physique**

FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**S15 - Savoirs interdisciplinaires et leur
didactique : théorie, technique et pratique de
l'éducation physique et sportive dans ses
dimensions collectives et individuelles**

CODE **S15** Programme **3BA** Niveau CFC **6** ECTS **5** **Obligatoire**

Activités d'apprentissage

1. Activités aquatiques y compris des notions de sauvetage V
2. Didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II
3. Activités sportives individuelles V
4. Didactique et méthodologie des activités sportives individuelles II
5. Activités sportives complémentaires

Coordonnées du/des représentants « UE »

THIELEMANS Gilles - gthielemans@he2b.be

Unités d'enseignement prérequis

Unités d'enseignement corequises

Objectifs

Passer du stade de l'apprentissage à l'enseignement des matières de l'unité d'enseignement

Compétences visées

1. Maîtrisera les notions fondamentales étudiées dans les différents modules
2. Sera capable d'intégrer dans un tout cohérent les différentes compétences abordées disciplinaires

Profil de formation

Fonder les compétences didactiques sur une expertise des savoirs à transmettre

Acquis d'apprentissage

Maîtrise des compétences des activités aquatiques et des activités sportives individuelles dans leurs composantes techniques :

- didactiques
- pédagogiques

Activités complémentaires :

Complément de la formation générale au niveau plus spécifiquement BSSA, escalade, jeux de lutte et d'opposition et sport et santé

Acronyme

PPEP3S15

Évaluation des Activités d'Apprentissage en %

Pondération des Activités d'Apprentissage au sein de l'Unité d'Enseignement en %	1 ^{ère} session									2 ^{ème} session				
	Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux	Examen		
			Pratique	Écrit	Oral			Pratique	Écrit	Oral		Pratique	Écrit	Oral
1) Activités aquatiques y compris des notions de sauvetage V	30		100 (*)									100 (*)		
2) Didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II	20		100 (*)									100 (*)		
3) Activités sportives individuelles V	30		100 (*)									100 (*)		
4) Didactique et méthodologie des activités sportives individuelles II	20		50 (*)											100 (*)
5) Activités sportives complémentaires	0		100 (*)									100 (*)		

Complément d'information relatif aux évaluations

* Activités aquatiques y compris des notions de sauvetage V :

1^{ère} session : Deux épreuves pratiques présentées lors des derniers cours :

- une épreuve de 200 m quatre nages chrono (avec évaluation technique en parallèle) (20/100)
- une épreuve de sauvetage aquatique (ON-OFF), en cas d'échec, l'examen ne pourra être présenté et la note de l'A.A. sera de 1/20. En session d'examen, une épreuve liant la didactique et la pratique dont les modalités seront expliquées durant les cours (70/100) :

Exemple : Démonstration, explication, correction de nage à sec et dans l'eau

Les examens pratique et didactique (didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II) sont intégrés en un seul et même examen. La note obtenue sera la même note pour les deux activités d'apprentissage (1 et 2). Si la moyenne des épreuves est inférieure à 10/20 en première session, l'étudiant devra représenter en seconde session toutes les épreuves en échec.

2^{ème} session :

- une épreuve de 200 m quatre nages chrono (avec évaluation technique en parallèle) (20/100)
- une épreuve de sauvetage aquatique (10/100)
- une épreuve liant la didactique et la pratique dont les modalités seront expliquées durant les cours (70/100) : Exemple :

Démonstration, explication, correction de nage à sec et dans l'eau

Les examens pratique et didactique (didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II) sont intégrés en un seul et même examen. La note obtenue sera la même note pour les deux activités d'apprentissage (1 et 2).

* Didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II :

L'examen de didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage et activités aquatiques y compris des notions de sauvetage sont intégrés en un seul et même examen. La note obtenue sera la même note pour les deux activités d'apprentissage (1 et 2).

* **Activités sportives individuelles V** : en fonction des conditions matérielles et climatiques, évaluation des techniques fondamentales d'athlétisme (course, saut, lancer) suivant les critères donnés par le professeur ainsi que des performances suivant des tables remises par le professeur.

Les évaluations se déroulent pendant les cours et/ou pendant la session d'examen.

L'ensemble des tests techniques constituent un module. La note de ce module est une moyenne des notes obtenues pour chaque technique présentée, sauf si une de ces notes est inférieure à 7/20, alors la note de ce module technique est la note la plus basse. L'ensemble des tests de performances constituent un autre module.

Le module technique vaut pour 2/3 des points, le module performance vaut pour 1/3 des points, sauf si la note du module technique est inférieure à 10/20, alors la note de l'activité d'apprentissage sera celle du module technique.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'examen se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

* Didactique et méthodologie des activités sportives individuelles II :

1^{ère} session : évaluation certificative sous forme de prestations de micro-enseignement et examen théorique

2^{ème} session : travail et examen théorique

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'examen se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

* **Activités sportives complémentaires** : Il n'y a pas d'évaluation chiffrée pour ces activités. L'activité sera validée (P) ou non (NP). Pour l'activité "autre" : l'étudiant devra au préalable présenter un projet au responsable de l'unité d'enseignement. Lorsque le projet est « validé », l'étudiant pourra réaliser la formation. Á la fin de la formation, l'étudiant devra rendre un rapport écrit au responsable de l'unité d'enseignement.

2^{ème} session : L'étudiant n'ayant pas validé (NP) l'activité d'apprentissage, devra présenter la preuve qu'il a suivi une formation équivalente avant le début de la session d'examen (août).

Critères de réussite de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement S15 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « P ».

Conformément à l'arrêté du Conseil d'État n° 248.445, du 05 octobre 2020, il ne pourra être fait application du seuil minimal de réussite

1. Activités aquatiques y compris des notions de sauvetage V

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

- Méthodologies et didactiques spécifiques à la natation (accoutumance, apprentissage des 4 nages codifiées et perfectionnement)
- Perfectionnement des exercices de correction dans les quatre nages olympiques
- Entraînement de la vitesse et de l'endurance dans les quatre nages et dans un style correct
- Réflexions et observations diverses : en relation avec le programme, les conditions matérielles ...
- Apprentissage et perfectionnement de techniques de sauvetage aquatique
- ...

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

2. Didactique et méthodologie des activités aquatiques y compris des notions de sauvetage II

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

- Présentations et réflexions sur :
Les exercices d'initiation/apprentissage et perfectionnement des différentes nages
L'organisation des séances avec des élèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire
- L'évaluation des élèves (grilles d'observation, critères de réussite,...)
- Les techniques de nages
- Le sauvetage aquatique
- Les exercices d'échauffement et de retour au calme
- ...

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Supports à l'acquis d'apprentissage

Bibliographie

Acronyme

3. Activités sportives individuelles V

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Développement de la condition physique (capacité aérobie, renforcement musculaire, souplesse)
Apprentissage, développement et renforcement des techniques fondamentales d'athlétisme (courses, sauts, lancers)
Activités socio-motrices : les courses de relais

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Interactions entre les étudiants guidées par le professeur
Entraînement individuel requis pour l'acquisition des compétences visées
Travail méthodologique des fondamentaux
En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'activités d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Maîtrise des acquis des cours des blocs 1 et 2
Cours pratiques
Entraînement personnel
Syllabus didactique et méthodologique (pour la partie technique et pédagogique)
Entraînement personnel

Bibliographie

Acronyme

4. Didactique et méthodologie des activités sportives individuelles II

Volume horaire 15 heures

Quadrimestre 1

Langue d'enseignement Français

Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus

Cours théorique (et pratique) ayant pour objectif la maîtrise des connaissances techniques, méthodologiques, pédagogiques et didactiques de l'athlétisme au niveau scolaire.
Mise en situation pratique sous forme de micro-enseignement (préparation de leçons, méthodologie, enseignement, didactique, ...) dans le cadre de cette activité d'apprentissage ou/et dans le cadre de l'activité d'apprentissage pratique « activités sportives individuelles : athlétisme, condition physique »

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Application pratique par l'étudiant sous forme de micro-enseignement sur le terrain
En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'activités d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Participation et maîtrise pratique des activités sportives individuelles du bloc 3 et maîtrise des activités sportives individuelles des blocs 1 et 2
Notes de cours
Prises de notes

Bibliographie

Acronyme

PPEP3S1504

5. Activités sportives complémentaires

Volume horaire 30 heures

Quadrimestre 1

Langue d'enseignement Français

Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus

BSSA

CATAGSAE-Escalade

Fitness et santé : aéro-dance, circuit training, pilates, step niveau avancé, utilisation de petit matériel pour le renforcement musculaire (élastiques, swiss ball, ballons pailles, barres lestées, poids, stretching,...)

Jeux de lutte et d'opposition

Autre activité (exclusivement si il y a un conflit horaire): modalités expliquées en début d'année

Ces activités étant proposées en option, il faut impérativement en choisir une (et une seule) en début d'année suivant des modalités qui seront précisées aux étudiants en début d'année académique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

En groupes et sous-groupes, individuelles, ...

Supports à l'acquis d'apprentissage

Documents spécifiques à chaque activité

Prises de notes

Bibliographie

Acronyme

PPEP3S1506